

## Extrait du procès-verbal

Séance du : 14 mars 2022  
Présidente : Mme Valérie MAUSNER LEGER  
Rapport sur : Préavis N° 2021/18  
Rapporteur : M. Jonas DONNET

### LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

**vu** le préavis N° 2021/18 intitulé « Aménagement d'affichage numérique dans tous les établissements scolaires de Nyon - demande d'un crédit d'investissement de CHF 485'000.- TTC »,  
**ouï** les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,  
**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### **d é c i d e :**

1. d'autoriser la Municipalité à acquérir 49 équipements d'affichage numérique frontal (ANF), pour un montant de CHF 485'000.- TTC à installer dans les écoles du Rocher, La Paix et Gai-Logis ;
2. de porter ce montant en augmentation du compte N° 9143.20 – *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 8 ans.

Les conclusions du préavis sont acceptées par 75 oui et 7 abstentions.

Pour extrait conforme levé le 15 mars 2022.

#### **l'attestent**

#### **AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON**

La Présidente :

La Secrétaire :

